

STANICH Prof. Dr. Milenko, Directeur du Service Agronomique de l'Industrie Chimique «Pancevo-Hip», Pancevo-Belgrade (Yougoslavie)
VALENTE ALMEIDA Prof. Dr. L. A., Professeur de Chimie Agricole, Institut Supérieur d'Agronomie, Tapade da Ajuda, Lisbonne (Portugal)
ZELLER Prof. Dr. A., Landw.-chemische Bundesversuchsanstalt, Trunnerstrasse 1, 1020 Vienne (Autriche)

Procès-Verbal

de la Réunion du Comité Central du CIEC (Centre International des Engrais Chimique) du 1er février 1972 à l'Hôtel Intercontinental, Paris (France)

Etaient présents:

MM. A. DAUJAT, Président (France); F. ANGELINI, Secrétaire Général (Italie); L. AUDIDIER (France); J. BROCARD (France); G. HEMPLER (Allemagne); J. C. IGNAZI (France); D. JELENIC (Yougoslavie); A. MALQUORI (Italie); E. MORALES Y FRAILE (Espagne); F. SAADE (Liban); A. SCOUBE (France); M. STANICH (Yougoslavie); E. WELTE (Allemagne); A. ZELLER (Autriche).

La séance est ouverte à 15 heures par le Président; il salue les membres présents et tout particulièrement le Secrétaire Général heureusement rétabli qui n'avait pu assister à la dernière réunion du Comité Central. Il propose l'ordre du jour suivant qui est adopté:

1. Résultats de la dernière Assemblée Générale à Bucarest
2. Congrès Mondial des Fertilisants à Baden-Vienne, mai 1972
3. Prochaine Assemblée Générale
4. Finances
5. Diverses

Le compte-rendu de la réunion du Comité Central des 13 et 14 décembre 1970 à Genève est adopté.

1. Le Président rend brièvement compte de l'Assemblée Générale du 4 au 6 octobre 1971 à Bucarest:

Organisation confiée à l'Académie roumaine des sciences agricoles et forestières avec laquelle les liaisons furent difficiles; la charge de fr. suisses 15 000.— proposée pour une interprétation simultanée dut être déclinée; l'absence du Professeur DAVIDESCU créa une gêne dans les rapports du Président avec l'Académie, quoique les représentants de cette dernière, M. GIOSAN, Président, M. MOTOC, Secrétaire Général, et M. HERA, représentant le Professeur DAVIDESCU, se mirent de très bonne grâce à la disposition du Président.

L'Assemblée peu nombreuse (50 personnes) comprenait presque exclusivement des personnalités qualifiées et les rapports et interventions furent du plus haut intérêt.

Le Ministre adjoint de l'Agriculture présida la séance d'ouverture et assista à la réception organisée par l'Académie.

Des excursions dans des fermes d'Etat et de Coopératives ainsi qu'à une usine d'azote permirent une illustration du rapport remarquable du Professeur DAVIDESCU sur l'agriculture et la fertilisation en Roumanie.

Tous les assistants ont manifesté l'intérêt qu'ils ont pris à l'Assemblée quoique l'absence d'une traduction simultanée ait alourdi les débats.

2. Le Président donne la parole au Professeur ZELLER pour exposer l'état de l'organisation du Congrès de Vienne. Le Professeur manifeste quel'inquiétude du fait qu'il n'a reçu après l'envoi de sa première circulaire que 125 inscriptions, alors que les frais qui auront été engagés nécessitent une assistance de 300 personnes.

Le Secrétaire Général lui fait observer d'abord que de très nombreuses personnes portées sur la liste remise par le CIEC n'ont pas reçu cette première circulaire, qu'ensuite il paraît nécessaire d'effectuer maintenant une forte propagande basée sur la deuxième circulaire que vient d'établir le Professeur ZELLER, propagande à laquelle s'associeront le Secrétaire Général du CIEC et un représentant de celui-ci dans chacun des pays européens auxquels des paquets de circulaires seront adressés.

Le Professeur ZELLER donne quelques précisions sur la pré-

Membres d'honneur

DAUJAT Michel A., Ing. agr., (France)

MONJARDINO Rafael, Ing. agr., (Portugal)

NICOLIC Prof. Dr. Stevan (Yougoslavie)

OELKER Dr. Giorgio (Italie)

SCHMITT Prof. Dr. Ludwig (Allemagne)

sensation de cette circulaire dont une copie est distribuée en séance.

Le Secrétaire Générale s'étonne de ne voir aucun nom italien tant dans les rapports supplémentaires que dans les brèves communications. Le Professeur ZELLER déclare que pour les rapports supplémentaires la responsabilité du choix en incombe à MM. WELTE et de TARRAGON, que d'autre part les communications ont été enregistrées au fur et à mesure des demandes formulées à réception de la première circulaire d'information.

En ce qui concerne les rapports supplémentaires il a été fait appel à des **spécialistes particuliers** et M. WELTE signale qu'il a proposé certains rapports à des correspondants d'autres pays qui ont refusé de présenter un texte.

M. SAADE regrette qu'il n'y ait pas un éventail plus ouvert de nationalités dans les rapporteurs et il suggère qu'une rectification soit faite; il ne peut pas en être ainsi toutefois, vu la proximité du Congrès. Certes, on peut encore présenter de nouvelles communications mais le Professeur ZELLER signale qu'étant donné le nombre de celles déjà reçues, le temps prévu (5 minutes) pour leur discussion ne sera pas suffisant dans les limites du programme; on s'efforcera d'accroître la période réservée à la présentation de ces communications et l'on sera très strict sur leur durée (pas de lecture de textes).

3. Prochaine Assemblée Générale administrative.

Sur proposition du Secrétaire Général la date choisie est le dimanche 14 mai 1972, 18 h. 00, dans l'immeuble du Congrès. Le but essentiel est l'élection du nouveau Président du CIEC. Le Comité proposera à l'Assemblée la nomination de M. le Prof. JELENIC. M. DAUJAT désirant se retirer complètement du CIEC pour raison de santé propose qu'il soit prévu la nomination d'un vice-président français; le Comité se déclare d'accord et il est prévu de compléter le cas échéant le Comité à cette occasion.

4. Finances — Le Président montre que l'Assemblée Générale de Bucarest ayant été déficitaire, le Secrétaire Général a obtenu une contribution de fr. suisses 10 000.— de l'Italie; il rappelle qu'à de nombreuses occasions le même geste a été renouvelé par ce pays. Il estime que le CIEC devrait atteindre l'autonomie financière et même développer son activité.

Pour obtenir ces résultats, un accroissement de l'effort des membres auprès des industriels de leur pays est absolument nécessaire à la vie du CIEC. De même il insiste pour que les membres apportent une coopération plus active; le Président cite des passages d'une lettre de M. QUINTANILLA qui n'a pu obtenir de plusieurs membres du Comité les renseignements nécessaires à la rédaction de son rapport de Bucarest et qui a même trouvé de l'opposition manifestée par une Association internationale privée à la présentation de son rapport; or, nombreux sont les membres du CIEC qui font partie de cette Association.

5. L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie le Prof. ZELLER pour les renseignements qu'il a donnés au Comité; il remercie aussi tous les membres et félicite le Professeur JELENIC pour le succès rencontré par sa candidature. Il adresse ses compliments à Mme FULDA qui a, comme toujours, assuré une lourde tâche; enfin, il présente ses compliments au Secrétaire Général pour son rétablissement et pour son dévouement.

La séance est levée à 17 h. 45.

Sur l'intervention du Secrétaire Général, M. le Prof. ANGELINI, il est convenu que le Dr SPEICH viendra spécialement à Zurich, fin février, début mars, pour arrêter avec le Prof. ANGELINI le texte définitif de la plaquette qui sera par la suite soumis à l'approbation du Comité lors de la réunion de Naples.

6. Divers

Le Secrétaire Général, M. le Prof. ANGELINI, prenant la parole, informe le Comité Central, de la situation financière du CIA au 31 décembre 1971 qui se présente comme suit:

| | |
|----------|-------------|
| Dépenses | sfr. 8400.— |
| Recettes | sfr. 8350.— |
| Déficit | sfr. 50.— |

Le Prof. ANGELINI espère que la publication de la plaquette sur l'activité du CIA et la publicité faite en faveur du prochain Congrès, pourront amener les industries des Antiparasitaires à apporter un soutien financier important au CIA qui lui permettra notamment de mettre en exécution le Centre de Documentation et d'Information envisagée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12 h. 30 en remerciant les membres qui ont participé à cette réunion du Comité Central et rapporté un contribution à l'activité du CIA.

Procès-Verbal

de la Réunion du Comité Central du CIA (Centre International des Antiparasitaires) tenue le 15 juin 1971 à 16 heures à l'hôtel «ZUM STORCHEN», Zurich (Suisse)

Etaient présents:

MM. Fouad SAADE, Président du CIA, Liban; M. H. BARAT, France; Prof. Dr F. BERAN, Autriche; A. SCOUBE, France; Dr H. SPEICH, Suisse; E. TILLEMANS, Belgique; Dr E. MORALES Y FRAILE, Espagne; Prof. E. SCARPONI, Italie; P. PELISSIER, France; Prof. F. ANGELINI, Italie; M. CRISTINZIO, Italie.

L'Ordre du Jour comportait les points suivants:

1. Approbation du projet de programme futur du CIA préparé par le groupe de travail désigné lors de la dernière réunion du Comité Central à Paris.
2. Fonctionnement du CIA.
3. Finances.
4. Divers.

Le Président SAADE ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres du Comité Central présents à cette réunion, et communique les excuses et les regrets des membres absents.

Il fait approuver l'Ordre du Jour et expose le premier point de celui-ci.

1. Futur Programme d'activité du CIA

Le Président rappelle que le Comité Central avait désigné, lors de la réunion tenue à Paris le 21 septembre 1970, un groupe de travail chargé de définir les activités futures du CIA, notamment dans le domaine de l'éducation des utilisateurs et de l'information de l'opinion publique.

Ce groupe était constitué de:

MM. BARAT, France; Prof. Dr F. BERAN, Autriche; Prof. O. T. ROTINI, Italie; Fouad SAADE, Président du CIA, Liban; Prof. E. SCARPONI, Italie; Dr H. SPEICH, Suisse; E. TILLEMANS, Belgique.

A la suite de cette désignation, le Professeur BERAN et le Docteur SPEICH ont établi un document de travail, qui a été remis au Secrétariat et communiqué par celui-ci aux autres membres du groupe. Ce document a fait l'objet d'un examen approfondi le matin même du 15 juin 1971 par le Groupe de Travail. Lecture est donnée de ce document dont les conclusions peuvent être résumées comme suit:

- 1) La complexité de plus en plus grande des traitements antiparasitaires et la nécessité d'assurer à la fois l'efficacité de leur emploi et une entière sécurité pour les utilisateurs et les consommateurs commandent une éducation sérieuse appropriée des personnes concernées.
- 2) Les campagnes tendancieuses, devenues fréquentes, concernant l'emploi des antiparasitaires et les effets néfastes de ces campagnes sur le progrès de la science et de la technique et sur le développement économique et social supposent immanquablement une information précise et rationnelle de l'opinion publique.
- 3) Or le CIA du fait de l'appartenance de ses Membres à de nombreux pays et à des disciplines diverses, et du fait de son caractère non gouvernemental semble être le Groupement le mieux indiqué pour s'occuper de cette double action, qui sera ainsi réalisée, avec objectivité et sérieuses références, sans risque de double emploi avec les activités d'autres Groupements s'occupant des produits antiparasitaires et de défense des cultures.

Après un large échange de vues, le Comité approuve à l'unanimité le programme des activités futures du CIA telles que proposées par le Groupe de Travail notamment dans les domaines de l'éducation des utilisateurs et de l'information de l'opinion publique, et cela à travers les Congrès du CIA et par l'institution d'un Office permanent de documentation et d'information.

Prochain Congrès du CIA

En conséquence, il a été décidé que le prochain congrès du CIA traitera essentiellement de ces deux thèmes dont la préparation sera envisagée au préalable au cours de deux symposiums qui seront en fait des réunions préparatoires au Congrès.

Une discussion est ouverte au sujet de la priorité à donner à l'un ou à l'autre des deux thèmes. Et il est convenu que, quel que soit le thème du premier symposium, il comprendra une communication annonçant le second thème et donnant des indications sur la réunion qui en entreprendra l'étude.

Ces deux symposiums sont envisagés pour l'année 1972 et le Congrès pour 1973.

Il est décidé que, lors de la prochaine réunion du Comité Central, l'organisation des deux symposiums et du Congrès sera envisagée et décidée.

Office permanent de documentation et d'information

Le document de travail du Prof. BERAN et du Dr SPEICH propose la création auprès du CIA d'un Office permanent de documentation et d'information. Or un semblable Office existe déjà sur un plan national en Autriche et est placé sous la direction du Prof. BERAN. Des documents publiés par l'Office autrichien et destinés, tant à l'usage des utilisateurs, qu'à celui des responsables, sont distribués aux membres du Comité Central.

Après une discussion générale, et pour entrer sans retard dans la voie des réalisations, le Comité Central s'est montré favorable à une collaboration entre le CIA et l'Office autrichien, placé sous la direction du Prof. BERAN, pour transposer sur un plan international, à l'usage de divers pays et en y apportant les adaptations nécessaires, le travail effectué par le Prof. BERAN pour l'Autriche seulement.

Le Comité décide de demander au Prof. BERAN de communiquer au Secrétariat Général, un projet de la collaboration envisagée et des conditions dans lesquelles elle peut s'effectuer.

M. M. SCOUBE, BARAT et PELISSIER signalent que du côté français, il existe déjà un organisme créé récemment pour l'information du public. Celui-ci édite régulièrement des bulletins destinés à la presse et aux groupements des utilisateurs.

Le Comité Central décide de demander à M. PELISSIER de communiquer au Secrétariat Général, les possibilités de collaboration du CIA avec l'Organisme français.

M. le Professeur SCARPONI attire l'attention sur le fait que, si l'éducation des utilisateurs est nécessaire et doit être perfectionnée, il est aussi important sur le plan de l'information de souligner et de rendre public combien sur le plan de l'hygiène, les autorités responsables sont attentives et scrupuleuses pour ne donner leur autorisation, en ce qui concerne l'emploi de nouveaux produits, qu'après de nombreux tests et expériences, selon une réglementation précise et une échelle de tolérance scientifiquement et rigoureusement établie, et cela en vue de protéger la santé publique.

2. Fonctionnement du CIA

Passant au second point de l'Ordre du Jour, le Président relève que, lors de la réunion de septembre 1970 à Paris, le Comité Central avait chargé le Dr SPEICH de faire des sondages auprès de l'Administration et de l'Industrie Suisses en vue de l'organisation du prochain Congrès du CIA en Suisse.

Le Dr SPEICH informe le Comité Central que l'Industrie Chimique décline la proposition pour 1972, en raison d'engagements déjà pris pour cette année, mais espère que pour l'année 1973 il y aurait des possibilités de collaboration. Quant à l'Administration elle-même, elle est très lente à répondre, mais Dr. SPEICH pense pouvoir la relancer à nouveau.

Le Président rappelle qu'au cours de la réunion du matin du Groupe de Travail, il a été suggéré que, parallèlement aux démarches effectuées en Suisse, il soit envisagé la possibilité de songer à d'autres pays au cas où la Suisse n'encouragerait pas en définitive à avoir le Congrès chez elle. Deux pays ont été proposés: **L'Espagne**, où une industrie nouvelle et dynamique prend naissance et qui pourrait être intéressée à encourager l'organisation d'un congrès chez elle, et la **France**, qui, quoique sortant d'un très grand congrès sur la défense des cultures, pourrait accepter de contribuer à l'organisation d'un nouveau congrès qui s'occuperait exclusivement des thèmes de l'éducation des utilisateurs et de l'information de l'opinion publique.

M. PELISSIER avance combien, après le grand Congrès tenu l'année dernière à Paris, il serait difficile à la France d'entreprendre un nouveau congrès. Cependant, il reconnaît que le prochain congrès du CIA sera un congrès traitant de sujets spécifiques, complémentaires du Congrès de Paris, ce qui rendra cette nouvelle réunion valable pour tous ceux qui s'occupent de la défense antiparasitaire et de la protection des plantes.

M. SCOUBE souligne que si jamais un congrès doit avoir lieu en France, il y a lieu de ne pas le refaire à Paris, mais dans une autre ville, par exemple à Dijon, où il y a une nouvelle Ecole d'Agronomie. Il souligne également que Dijon se trouve non loin des frontières des autres pays.

Intervenant dans le débat, le Prof. ANGELINI, Secrétaire Général, fait remarquer que le CIA peut organiser un congrès là où il trouve le plus utile de le faire et avec un financement autonome résultant des cotisations des participants. L'essentiel est que l'Industrie du pays où le CIA veut organiser se congrès ne soit pas opposée à son organisation.

Le Prof. ANGELINI ajoute encore que, si le CIA organise avec le consentement du pays un congrès et fait les publications nécessaires à ce sujet, notamment sur le thème de l'éducation des utilisateurs et l'information de l'opinion publique, l'industrie apportera certainement son concours.

Le Prof. ANGELINI ajoute: Il faut être courageux. Le CIA a la possibilité d'entreprendre ce congrès sans grand risque.

M. MORALES remercie le Comité Central d'envisager l'organisation d'un congrès en Espagne. Cependant, comme la question des antiparasitaires est couverte par le Syndicat National des produits chimiques, il est nécessaire de pressentir d'abord le Syndicat sur cette possibilité et de connaître sa réaction.

M. MORALES a promis de faire les contacts nécessaires à ce sujet.

Le Prof. SCARPONI signale que, dans le cadre des pays susceptibles de recevoir le prochain congrès du CIA, l'Allemagne qui a une industrie forte et florissante des produits antiparasitaires, peut être également choisie comme un pays d'élection pour y organiser le congrès du CIA.

Le Prof. ANGELINI rappelle combien dans la position actuelle de l'opinion sensibilisée par la campagne mondiale sur la pollution, les informations tendancieuses sur les traitements antiparasitaires risquent d'éloigner de la consommation des fruits et légumes, un bon nombre de consommateurs.